



CHIEN, CHAT

Formation Éducateur.trice Canin.e

RNCP : 37560 (validation partielle) • Formation certifiante Niveau 4

En formation continue

CFPPA 89

CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

+ d'infos
sur la certification



PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de plus de 18 ans, sous réserve de financement (CPF, Transition Pro, auto-financement, etc.)

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Inscription à la suite d'un entretien pour validation du projet de formation.
- Première expérience de vie avec un chien recommandée.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur 3 mois pour un total de 399 heures. Parcours individualisé à la suite de la phase de positionnement.
- La formation est organisée en 5 Unités Capitalisables (UC) et 1 module additionnel.
- Capacité d'accueil : 10 stagiaires maximum.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours théoriques et pratiques sur différents supports (travaux pratiques sur terrain dédié et aménagé à l'éducation canine, papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Plateforme de formation à distance (FOAD).

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche par différentes méthodes d'éducation canine ; Box de travail.
- Modules complémentaires permettant d'exercer une activité commerciale (ACACED Chien, TAV).
- Nombreuses mise en pratique au centre de formation avec accueils de clients.
- Possibilité d'accueil du chien du stagiaire sur les horaires de formation (chien de catégorie 1 non admis, vaccins à jour obligatoire).

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Appréhender les différentes techniques d'éducation canine et les adapter en fonction de la situation,
 - Mettre en place les outils et les méthodes pour animer une séance individuelle et collective d'éducation canine adaptée au besoin du client et dans le respect du bien-être animal,
- Conseiller le client sur l'éducation de son chien, tant sur le comportement que sur l'alimentation et les soins quotidiens,
- Détenir les connaissances et les compétences pour exercer une activité économique liée aux animaux de compagnie d'espèces domestiques,
- Détenir les connaissances et les compétences pour réaliser le transport des chiens,

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Questionnaire de positionnement à l'entrée de la formation.
- Feuilles de présence par demi-journée.
- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, travaux pratiques, ...)
- Les UC sont évaluées en situation professionnelle in situ ou reconstituées (épreuves pratiques) et/ou lors d'un entretien oral devant un jury composé de professionnels.
- Bilan de fin de formation.
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Validation de 5 blocs de compétences du BP Éducateur Canin (UC1, UC2, UC4, UC5 et 1 UCARE au choix),
- Attestation de connaissance ACACED Chien,
- Attestation de formation TAV.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

- Insertion professionnelle : Éducateur canin en salariat, création ou reprise d'entreprise.
- Passerelles : BP Éducateur canin (validation totale par l'obtention de l'UC3, assurer le fonctionnement de l'entreprise), BP Responsable d'Entreprise Agricole.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter,
- Tarifs : Sur demande,
- Financement possible par le CPF ; cela implique l'inscription au diplôme (en validation partielle) ; le CFPPA89 accompagne les candidats dans les démarches d'inscription,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi.



Bloc de compétences		Contenu Pédagogique	Modalités	Volume Horaire	
Parcours de formation de base (329 heures)	UC1 : S'approprier les connaissances du chien et du secteur canin	- Connaissances cynotechnique - Connaissances comportementales - Les acteurs de la filière canine - Les différents types d'éducation	Distanciel	35	
	UC2 : Évaluer le comportement du chien	- Évaluer la relation propriétaire-chien - Contractualiser l'accompagnement à l'éducation - Planifier les activités (lieu, matériel, horaires...) - Transport Animaux Vivants (TAV)	Présentiel	56	
	UC4 : Éduquer un chien	- Savoir éduquer un jeune chien - Rééduquer un chien dont le comportement est difficile - Initiation à l'ostéopathie canine - Initiation au secourisme canin	Présentiel	105	
	UC5 : Accompagner à l'éducation du chien	- Réaliser un accompagnement individuel - Mettre en œuvre des séances collectives	Présentiel	119	
	ACACED : Catégorie « Chiens »	- Les besoins biologiques, physiologiques comportementaux, des chiens - La réglementation en vigueur - Obtenir l'attestation de connaissance « ACACED » Chiens - Voir le contenu de la fiche formation ACACED	Présentiel	14	
Parcours de formation complémentaire (70 heures)	1 UCARE au choix	Entretenir sa pension canine	- Concevoir et aménager les locaux - Accueillir le client et son chien - Organiser son activité quotidienne - Développer sa clientèle	Distanciel	70
		Diversifier son activité par l'élevage canin	- Réglementation liée à l'élevage - Choix des reproducteurs - Le processus de fécondation, suivi de la gestation et mise bas - Réaliser les soins du chiots - Réaliser la vente des chiots	Distanciel	70



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : Consulter notre référent handicap

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_007_V8

Dernière mise à jour : 01/01/2025